

Deco Poly-Biocide™ « Bois »

Spécial anti-mousses et parasites végétaux « Bois »

Description du produit

Deco Poly-Biocide™ « Bois » est un produit destiné à éliminer les mousses, algues, lichens, moisissures et bactéries sur le bois, empêchant ainsi un noircissement du bois exposés aux intempéries.

Champ d'application Avantages

S'applique sur les bois de construction et les bois de marine.

- ✓ **Deco Poly-Biocide™ « Bois »** n'est pas agressif pour les utilisateurs
- ✓ Ne modifie ni la structure, ni l'aspect du support traité !
- ✓ Peut s'utiliser de façon curative et/ou préventive
- ✓ Longue rémanence, renouvellement 1 fois par année
- ✓ Très large spectre d'action
- ✓ S'applique facilement et agit en profondeur
- ✓ Est compatible avec les eaux dures et les milieux faiblement acides
- ✓ **Biodégradable à 90% en 10 jours et à >91% en 24 jours**
- ✓ Produit de grande réputation agréé par l'OFSP depuis 1973

Caractéristiques

Consommation	: 1 litre pour 4 à 6 m ² suivant le type de bois
Conditionnement	: Bidons de 10 et 25 litres
Stockage	: Températures entre 5 et 35°C en emballage d'origine
Durée de vie	: 24 mois à partir de la date de vente
pH	: 6

Mode d'emploi (2 procédures)

1. Action curative (les algues et moisissures sont présentes) :

- A. Enlever les gros amas visibles mécaniquement. (Eventuellement utiliser **Deco désincrustant Bois™** pour cette action). Pulvériser **Deco Poly-Biocide™ « Bois »** régulièrement sur toute la surface à saturation.
- B. Laisser agir au moins 48 heures puis nettoyer soigneusement la surface au moyen d'un nettoyeur pression.

2. Action préventive (les algues et moisissures ont été nettoyées et les surfaces sont propres) :

- A. Diluer **Deco Poly-Biocide™ « Bois »** à 50% avec de l'eau, pulvériser sur les surfaces.
- B. Laisser sécher sans rincer.

Ecologie :

En cas de déversement accidentel dans les eaux libres, **Deco Poly-Biocide™ « Bois »** a une très bonne capacité de dégradation biologique (50% en 2 à 4 semaines et >90% en moins de 98 jours). Ainsi selon les tests effectués on considère que ce produit ne représente pas un danger pour l'environnement, sauf en cas de déversement intensif.

Mise en garde :

Ne pas employer en présence d'animaux (chats, chiens, etc.), ne pas vaporiser ni appliquer dans les yeux, sur les muqueuses ou blessures. Si tel devait être le cas, rincer immédiatement à grande eau.